

Admission

- Bénéficiaire d'une orientation Foyer de vie, Foyer d'accueil Médicalisé, Maison d'Accueil Spécialisée, délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou la Maison Départementale de l'Autonomie.
- Bénéficiaire d'un accord de prise en charge par l'aide sociale du Conseil Départemental de son département d'origine ou de ressources suffisantes pour régler personnellement l'ensemble des frais liés à la prise en charge (prix de journée et participation).
UNIQUEMENT POUR LE FV ET LE FAM

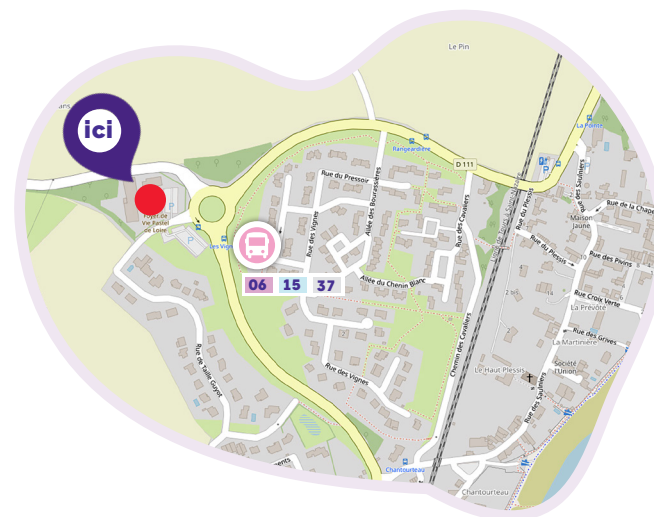
- Avoir renseigné le dossier de candidature et fourni tous les justificatifs nécessaires à la constitution de son dossier administratif.
- Être âgé de 20 ans à 60 ans en situation de handicap suite à une lésion cérébrale acquise ou un handicap physique.

Informations pratiques

- **PASTEL DE LOIRE**
2 rue des Pastels de Loire
49080 Bouchemaine
Tél. **02.41.37.62.60**
E-mail : accueil.pastelde Loire@vyv3.fr

Accès :

- Bus
Lignes 06 - 15 - 37 : arrêt "Les Vignes"



vyv³ | Pays de la Loire

Établissement
mutualiste
GROUPE **vyv**



pdl.vyv3.fr

Cette structure est gérée par VYV³ Pays de la Loire - Pôle Accompagnement & Soins,
Union de mutualités de livre III immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 775 609 621.
Soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité.
Conception : Communication VYV³ Pays de la Loire - Photos © Adobestock / VYV³ Pays de la Loire - 01/23



Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé en France

Établissement pour adultes en situation de handicap suite à une lésion cérébrale acquise ou un handicap physique

PASTEL DE LOIRE

BOUCHEMAINE



Pastel de Loire

GROUPE **vyv**

BOUCHEMAINE

Pastel de Loire

Situé à Bouchemaine, Pastel de Loire propose un accueil et un accompagnement personnalisés à des adultes de 20 à 60 ans, en situation de handicap suite à une lésion cérébrale acquise ou un handicap physique. Il regroupe sur un seul et même site plusieurs modalités d'accueil en hébergement permanent, temporaire et en journée.

L'établissement accueille des personnes qui ont une des orientations prononcées par la Maison Départementale de l'Autonomie :

- **Un hébergement PERMANENT**

25 places en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
10 places en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
19 places en Foyer de Vie (FV)

- **Un hébergement TEMPORAIRE**

6 places en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
1 place en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
3 places en Foyer de Vie (FV)

- **Un accueil DE JOUR**

3 places en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
1 place en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
9 places en Foyer de Vie (FV)

Notre objectif

Des prestations multiples personnalisées ou collectives

- Accompagner le résident dans sa vie quotidienne, domiciliaire et sociale.
- Préserver la Santé physique, psychologique et sociale.
- Evaluer les capacités physiques et psychiques.
- Prendre en compte les séquelles spécifiques pour faciliter la vie de la personne.
- Favoriser l'accès aux soins.
- Proposer un lieu de vie garantissant le confort, le mieux-être, la sécurité et l'intimité des résidents dans un collectif n'excédant pas 11 personnes.
- Proposer des activités régulières, adaptées et personnalisées.
- Impulser une dynamique d'établissement pour favoriser le «vivre ensemble».
- Développer le bénévolat et les partenariats locaux pour diversifier les propositions et apporter du renouveau.



Une équipe de professionnels

Les personnes sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire :

- Accompagnant éducatif et social
- Aide Médico-Psychologique
- Aide-soignant
- Educateur Spécialisé
- Moniteur - Educateur
- animateur
- Infirmier
- Ergothérapeute
- Enseignant APA
- Psychomotricien
- Médecin
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Assistante sociale...

Soins médicaux et paramédicaux

- Balnéothérapie
- Psychomotricité
- Ergothérapie
- Psychologie...

